

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Maire

Chaque mot a son importance, nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre des orientations financières et politiques que vous entendez donner à travers le vote du prochain BP et ce dans le respect et l'esprit qu'impose un cadre budgétaire.

En préliminaire, nous nous devons de **saluer les travaux réalisés par l'équipe des services financiers** qui vont nous permettre de voter, c'est une 1ere, un BP avant la fin de l'année 2012 ; l'esprit de la règle de l'annualité est enfin respecté !

Vous venez d'évoquer l'environnement national et les contraintes financières qui vont peser sur la construction des budgets communaux, qui obligent à une grande prudence et nous ne pouvons que souscrire à ce que ce budget s'inscrive dans une véritable logique de sincérité budgétaire.

Vous évoquez à juste titre l'évolution du régime fiscal de la CUA, nous nous devons de l'avoir à l'esprit, l'analyse budgétaire et financière de notre budget doit être confrontée à celui de la CUA et les choix concernant les ressources fiscales de la CUA n'étant pas par définition neutres pour les contribuables alençonnais et l'activité économique de notre cité.

1) évolution des charges et des ressources de fonctionnement

a) les ressources

Chapitre 74 : les principales dotations étant gelées, notamment la DGF, le poste à juste titre n'évolue pas.

C'est bien entendu **le chapitre 73** qui a retenu notre attention, s'agissant des ressources fiscales. Vous envisagez une augmentation de + 1,2%.

Par définition, si vos prévisions de recettes de fonctionnement augmentent : c'est pour l'essentiel une nouvelle fois sur la fiscalité que cela repose (pour information, la part des recettes fiscales dans les produits de fonctionnement est passée de 24,30% en 2008 à 26,02% en 2010 ; la DGF, pour mémoire, 47.16% en 2008 à 46,56%).

b) les charges

Chapitre 66 : diminution des frais financiers compte tenu d'une politique de désendettement de la ville que vous poursuivez. Première remarque, pourquoi ne pas consacrer cette diminution de charges financières à une diminution des recettes fiscales ? Nous y reviendrons plus tard.

Chapitre 012 Charges de personnel : .Nous considérons que ce que vous appelez une **maîtrise** du fonctionnement est due pour partie, est- il bon de le rappeler, au transfert en 2010 de charges de personnels de la ville vers la CUA. C'est pour le moins **un artifice de raisonnement** sans pour autant envisager un allègement fiscal à hauteur de ce transfert sur le budget de la CUA qui a vu une augmentation de sa fiscalité.

Cette orientation va, une nouvelle fois, se traduire par une **augmentation prévisionnelle de votre excédent** de fonctionnement, déjà pléthorique et donc de votre capacité d'autofinancement.

2) évolution des investissements

a) les recettes d'investissement

Pour l'essentiel, l'autofinancement de 7,8 millions d'€, soit au vu des chiffres fournis, 68% des dépenses prévisionnelles d'investissement en millions d'euros (1,7 (ch.16)+ 1,2+ 0,9+ 0,5+ 0,35 +6,8 = 11,5).

b) les dépenses d'investissement

Votre commentaire « maintien d'un niveau élevé » : l'examen attentif de votre budget permettra de le confirmer n'ayant pas toutes les informations qui peuvent aboutir à ce constat (ch. 28 amortissements).

Quant à vos choix de programme d'investissements, nous attendrons le vote du BP 2012, lors de la prochaine séance pour le commenter.

* * *

Vous nous demandez d'approuver vos orientations budgétaires dont l'un des axes est la stabilité de la pression fiscale.

1ere remarque, vous vous contredisez en annonçant une progression de 1,2% des recettes fiscales.

Quelques chiffres simplement pour illustrer cette hausse des impositions. Entre 2008 et 2010, les impôts locaux et les taxes sont passés en moyenne et en euros par habitant (et non par foyer fiscal) de 271 € à 314 €, c'est à dire 43 € d'augmentation, soit une progression de 15%.

Et je n'évoque pas l'augmentation des taux de la CUA l'année dernière qui ont lourdement pesé sur le porte-monnaie des alençonnais.

Je m'explique. **Conserver des taux d'imposition inchangés et chaque année laisser s'appliquer la revalorisation des bases fiscales sans les compenser par une baisse des taux revient à augmenter les impôts !**

Or, votre budget et les excédents pléthoriques dégagés chaque année vous le permettent. Sans compter, puisque vous avez opté pour une politique de désendettement, la diminution des charges financières qui en découlent, sans rompre avec les grands fondamentaux de votre budget, vous invite à cette saine pratique car, malheureusement, Monsieur le Maire, **ces orientations budgétaires et la « surfiscalisation »** de votre budget conduiraient à **une hémorragie de la population de notre cité**. Les chiffres enregistrés ces 3 dernières années seraient particulièrement éloquentes à ce sujet !

Au 1^{er} janvier 2008, Alençon comptait 30 379 habitants. Au 1^{er} janvier 2009, 29 698 habitants (soit – 681). Au 1^{er} janvier 2010, 29 104 habitants (soit –594), soit une perte totale qui serait de 1275 habitants. J'emploie volontairement le conditionnel car je veux être prudent, mais ce qui est certain c'est qu'une tendance lourde se dessine. Certes, cette baisse nous l'avions déjà constatée lors du précédent mandat mais votre politique l'accélère ; c'est indéniable ! Pourquoi les personnes (en partie) quittent Alençon ? C'est pour des raisons liées à la pression fiscale.

Bien entendu, cette chute démographique aura des conséquences sur les dotations d'Etat. Nous entrons dans une spirale dangereuse, sans compter qu'à terme la fiscalité reposera sur une population moins importante ce qui accentuera (sans rentrer dans les détails trop techniques) la pression fiscale ... Je vous laisse deviner la suite...

Il faut rompre avec cette pratique. Nous en avons les moyens puisque votre excédent devrait une nouvelle fois augmenter. Une collectivité n'est pas une entreprise. Elle n'a pas vocation à dégager des bénéfices tout en diminuant sa population. Cela va à l'encontre de l'activité économique ce que vous prélevez en trop, cela se fait au détriment du commerce local car c'est du pouvoir d'achat en moins pour les alençonnais...

Vous avez évoqué la crise et ses probables conséquences sur le budget (à juste titre), mais les premières victimes de cette crise ce sont les alençonnais ! Nous avons les moyens de leur redonner du pouvoir d'achat et, indirectement, de relancer l'activité locale, les commerces - vous le savez sont en souffrance -de fluidifier le marché immobilier, d'arrêter cette chute démographique, de remplir les logements sociaux. Combien sont vacants ?

Et quel signe encourageant ? Quel message fort que nous pourrions adresser aux habitants, conscients des difficultés vécues par ses concitoyens : les élus alençonnais ont décidé à l'unanimité de baisser les taux d'imposition ?

SURFISCALISATION = HEMORAGIE DEMOGRAPHIQUE